

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Bridge Club Wavrien du 21 février 2023

PROCES -VERBAL

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Jean Koscielniak

Membres présents :

Kathy Rice, Philone Van Meensel, Françoise Turin, Thérèse Urbin-Choffray, Cécile Vandam, Marc Smeyers, Francis Goblet, Dominique Darmstaedter, Pierre Bouton, Roger Walrant, Pierre Vander Ecken, Marc Van Loqueren

Membres représentés :

Adriana Hernandez, Jeanine Cristens, Brigitte Velge, Marie-France Toussaint, Monique Jacquet, Vincent Damien, Jean-Paul Callut, Christian Rode , Thomas Pascal

1. Accueil.

Le Président remercie les nombreux membres pour leurs présences et ouvre la séance.

2. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

L'ordre du jour proposé est approuvé par les membres.

3. Mot du président - Minute de silence.

Une minute de silence est respectée en mémoire des membres du club décédés au cours de l'année 2022 : Maryse France, Claude Pirotte, Didier Jacobs, Jean-François Passot.

La pandémie a touché fortement notre activité. Le nombre de nos membres a chuté fortement. Nous avons cette année 35 membres actifs.

Par manque d'effectifs, nous avons dû annuler définitivement notre tournoi du mercredi soir.

Seul notre tournoi du mardi après-midi reste opérationnel avec en moyenne 5 à 6 tables.

Le droit de table actuel pour les membres est de 5 € (3 € pour la location de la salle avec un ticket boisson de 2 €). Pour les non-membres, le droit de table est fixé à 7 € (les 2 € supplémentaires revenant au club)

4. Présentation des comptes.

Les comptes sont présentés par la trésorière Cécile Vandam. Sur l'exercice 2022-2023, nous enregistrons un léger bénéfice de 395,26 €. Certaines factures pour la gestion de notre site internet nous sont parvenues après la clôture des comptes au 29.01.2023 et seront prises en compte dans le prochain exercice.

Notre actif au bilan est de 20318,28 €.

5. Rapport du vérificateur aux comptes.

Le vérificateur aux comptes, Emile Goblet estime que le bilan et les comptes de résultats reflètent correctement la situation du Cercle. Il propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge aux administrateurs.

L'Assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité.

6. Décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes.

Faisant suite à l'approbation des comptes et à la proposition du vérificateur aux comptes, l'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes.

Lors de l'appel à candidats, Philone Van Meensel s'est proposée pour être notre vérificateur aux comptes pour l'exercice 2023-2024. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

7. Révision des statuts

Les statuts de 2017 restent inchangés à l'exception de l'article 2 pour lequel l'adresse du club sera remise à jour et l'article 16 pour lequel la période pour les futures AG est fixée en février- mars de chaque année.

Un examen plus particulier de l'article 22 (Dissolution – Liquidation) sera fait par les administrateurs et leurs conclusions seront communiquées à la prochaine AG.

8. Mandats comité

Sont sortants et rééligibles : Cécile Vandam, Marc Smeyers et Jean Koscielniak. L'Assemblée générale approuve le renouvellement de ces mandats pour une durée de 2 ans.

Sont démissionnaires : Christian Rode et Thomas Pascal. L'Assemblée générale prend acte de ces démissions.

Suite à l'appel aux candidatures, 2 membres ont introduit leur candidature comme administrateurs : Kathy Rice et Francis Goblet. L'Assemblée générale approuve ces désignations pour une durée de 2 ans.

Cécile Vandam fait remarquer que Jean Chabotier est toujours détenteur de la signature sur le compte bancaire du club. Ce pouvoir de signature sera transféré dans les prochains jours à Francis Goblet.

9. Cotisation annuelle du club & Cotisation LBF

Au vu de notre bon état financier, nous maintiendrons la cotisation annuelle du club pour l'exercice 2023-2024 à 20 € auquel s'ajoute la cotisation LBF de 25 €. Nous demandons à nos membres de bien vouloir s'acquitter de ces 2 cotisations en début de saison – septembre 2023.

Un rappel sera envoyé à tous nos membres via notre site internet.

10. Compétition – repas annuel

- Super Ligue - Nous allons constituer une équipe en Super Ligue lors de la prochaine saison. Quatre membres ont déjà répondu présents : Marc Smeyers, Dominique Darmstaedter, Pierre Vander Ecken, Jean Koscielniak. Nous devrons rapatrier nos écrans prêtés la saison dernière au Smohain.
- Zweiffel 2 - le mardi soir. Nous n'alignerons pas d'équipe étant donné que très peu de membres souhaitent se déplacer en soirée.

- Carré du Brabant wallon – à ce jour, pas de calendrier connu. La plupart des tournois se déroulent sur Real Bridge. Nous avons remporté la dernière compétition avec brio. Nous essaierons de former une équipe en temps utiles.
- Tournoi annuel - Nous souhaitons organiser un tournoi annuel à Wavre pour la prochaine saison. Toutes les modalités doivent encore être définies
- Tournoi du mardi - Inscription des donnees dans le bridgemate - Il a été décidé de faire un essai de 2 mois.
- Repas annuel – Après 2 ans de Covid presque sans contact, nous avons décidé d'organiser notre repas annuel prochainement. La date de cet événement et toutes les modalités vous seront communiquées ultérieurement via notre site web.

La séance est clôturée par le Président qui remercie les membres, et se poursuit par le verre de l'amitié et avec une collation offerte par le club.

Le président

Jean Koscielniak

+32 477 905210